

### 3. Réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de « dans »

Yukiyo Homma

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ml/570>

DOI : 10.4000/ml.570

ISSN : 2274-0511

**Éditeur**

Association Modèles linguistiques

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juillet 2006

Pagination : 25-36

**Référence électronique**

Yukiyo Homma, « 3. Réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de « dans » », *Modèles linguistiques* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 01 mai 2019.  
URL : <http://journals.openedition.org/ml/570> ; DOI : 10.4000/ml.570

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Modèles Linguistiques

---

## 3. Réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de « dans »

Yukiyo Homma

---

- 1 Deux grandes options sont actuellement en concurrence pour rendre compte de l'identité d'une « préposition » : d'une part, l'approche polysémique telle que l'adoptent les dictionnaires, d'autre part, l'approche en termes d'invariant sémantique (au sens large). La deuxième approche est de plus en plus représentée, cependant, le terme *invariant* n'est pas de même nature selon les courants théoriques. Même si l'on prétend par-là désigner l'identité d'une préposition, la définition proposée peut être loin de représenter les propriétés fonctionnelles reproductibles d'une préposition donnée. Ainsi ne voit-on pas comment appliquer la relation « porteur/porté » censée caractériser *sur* (selon Vandeloise 1986) à des énoncés tels que *Tournez sur votre droite ; Une fenêtre donnant sur la mer ; Ne le prenez pas sur ce ton ; Une moyenne de 12 sur 20 ; Sur le coup, je n'ai rien compris* : la définition « spatialiste » représente plutôt quelques caractéristiques des emplois locatifs de telle ou telle préposition, qui s'avèrent assez vite non applicables à beaucoup d'autres emplois. Le modèle obtenu n'est donc pas reproductible et il ne fournit pas les caractéristiques « fonctionnelles » de la préposition, c'est-à-dire, de son « identité ». Dans cette contribution, nous argumenterons en faveur de « l'invariant » d'une préposition au sens où il désigne les caractéristiques fonctionnelles propres à celle-ci. Empiriquement, nous sommes donc sur les propositions de J.-J. Franckel et D. Paillard (cf. leur article dans le présent numéro). Nous illustrerons notre démarche par le cas de *dans*.

### Examen critique de quelques approches théoriques

- 2 L'approche « polysémiste » est représentée, par exemple, par P. Dendale, qui soutient l'hypothèse qu'une préposition possède plusieurs significations et considère que « *la tâche du linguiste est de chercher les liens entre les différentes significations* » (2003 : 65). Partant d'une caractérisation de *contre* dans ses emplois spatiaux, il essaie donc logiquement de voir comment l'étendre aux emplois dits d'« opposition », d'« échange » ou de

« proportion ». Au sens spatial, *contre* est ici défini comme signalant « (1) qu'il y a maximalisation de la proximité de la cible par rapport à un site et (2) que le site est présenté comme un *élément de blocage*, qui bloque ou freine le mouvement de la cible, ou qui en limite le positionnement ou la position » (2001 : 232). Le premier trait s'illustre par exemple par *Mettez / Poussez les cartons contre les murs* - il s'agit de mettre les cartons (la cible) le plus près possible des murs (le site) - et le second par *L'avion s'est écrasé contre la montagne* (où *la montagne* désigne ce qui stoppe le déplacement de l'avion). Au sens oppositif de « lutte / hostilité », *contre*, dans *Les Romains se battent contre les Grecs* par exemple, suppose une volonté d'« endommagement » ou de « destruction » de Y (les Grecs en l'occurrence) par X (les Romains), valeur que P. Dendale relie au trait (2) de la définition spatiale : « *l'endommagement / la destruction* de X ou de Y n'est qu'une des conséquences possibles de blocage de X par Y » (2003 : 79), lequel suppose évidemment un rapprochement des deux entités (trait (1) de la définition spatiale).

- 3 A partir de cette illustration, on peut supposer que l'extension de la définition spatiale initiale aux emplois dits d'« échange » met aussi en jeu une « maximalisation de la proximité de la cible » au point que X prend la place de Y et que Y se substitue à X (*Je te laisse mon appartement cet été contre la promesse d'arroser mes fleurs*). De même l'indication de la « proportion » dans *Quinze pour cent des présents contre vingt-cinq pour cent la dernière fois ont repoussé la motion* implique un rapprochement, aux fins de comparaison, entre « la cible » *quinze pour cent des présents* et « le site » *vingt-cinq pour cent la dernière fois*.
- 4 Cependant, si l'on peut effectivement appliquer tout ou partie de la définition spatiale initiale aux autres emplois de *contre* (au prix cependant d'une métalangue d'ordre métaphorique, la « proximité » n'étant pas du même ordre selon que l'on parle de cartons et d'un mur ou d'un échange de services par exemple), l'identité, ainsi caractérisée, de la préposition ne permet pas d'en prévoir le comportement linguistique : pourquoi *contre* est-il spécifiable par *tout* au sens spatial et non dans ses autres emplois (Leeman 2001), la « maximalisation de la proximité de la cible » étant un processus gradable dans tous les cas ? Pourquoi y a-t-il si peu d'adjectifs susceptibles de se construire avec *contre* (Leeman 2003a) ? Pourquoi un nom morphologiquement et sémantiquement apparenté à un verbe (*agression / agresser, attaque / attaquer, etc.*) admet-il un complément en *contre* mais non le verbe correspondant (Leeman 2003b) ? On remarquera en outre que, même en considérant le seul sens spatial, la définition pourrait s'appliquer à d'autres prépositions (elle n'apparaît donc pas spécifique) : dans *Poser le carton près de l'étagère*, il s'agit bien aussi d'opérer un rapprochement du carton relativement à l'étagère, qui constitue le terme du mouvement ; il en irait de même de *Pousser le carton jusqu'au mur*, où *jusque* est susceptible de se prêter au même commentaire.
- 5 On peut penser que le principe général de tous les emplois d'une préposition, s'il existe, est tellement abstrait que nous ne pouvons pas le détecter d'après les évidences de la perception du monde extralinguistique, ce qui conduit à réexaminer l'approche « polysémiste » fondée sur la perception plus ou moins immédiate : l'analyse détaillée de *dans* montrera plus loin que les significations attribuées à des emplois d'une préposition ne représentent qu'un aspect saillant de chaque variation, de chaque occurrence locale, d'identité unique d'une préposition.
- 6 Mais même la définition spatiale considérée en elle-même montre qu'une démarche d'ordre cognitiviste n'est pas satisfaisante (voir, à propos de *contre*, P. Péroz dans ce numéro). Présentons brièvement l'hypothèse de C. Vandeloise (1993) sur la préposition *dans* :

- 7 1. Le contenant contrôle la position du contenu.  
 2. Le contenu se déplace vers le contenant.  
 3. Le contenu est inclus (au moins partiellement) dans le contenant ».
- 8 Le linguiste ajoute qu'il existe des cas où se manifeste une dissociation de ces traits : autrement dit, ils ne sont pas forcément tous représentés dans chaque emploi.
- 9 Sans entrer dans le détail, nous nous limiterons à l'application de ces traits à des emplois comme *Dans la France d'aujourd'hui, nous avons de plus en plus de surendettés*. Il s'agit bien d'un emploi spatial, repérable par exemple à la possibilité de question où ? combinée à celle de la cliticisation par y. La première question est de savoir si l'on a bien un X (la cible) et un Y (le site) susceptibles d'être analysés en « contenu » et « contenant » respectivement (trait 1). Du fait que *dans* introduit un syntagme prépositionnel comportant *la France d'aujourd'hui*, on a là le site, donc le contenant ; ce syntagme prépositionnel est ajouté de la phrase *nous avons de plus en plus de surendettés*, analysable par conséquent comme la cible, donc le contenu. Ce n'est cependant pas (l'affirmation) *nous avons de plus en plus de surendettés* que contient la France d'aujourd'hui : en fait, *nous avons* permet de localiser les surendettés dans la France d'aujourd'hui, mais ne se trouve pas lui-même situé dans le lieu en question ; *dans la France d'aujourd'hui* répond donc à la formulation du trait 1 à la condition d'y interpréter « le contenant » comme « ce qui conditionne », « la position » comme « l'assertion », et « le contenu » comme « le contenu de l'assertion » : l'affirmation *nous avons de plus en plus de surendettés* affirme l'existence d'un nombre croissant de surendettés, ce qui n'est vrai que *Dans la France d'aujourd'hui* (qui conditionne donc la validité de l'assertion) - analyse semblable, par conséquent, à celle de *dans cette robe* dans *Je t'aime dans cette robe* (Leeman 1999 : 81). Ce n'est qu'au prix d'une même « gymnastique » - et même « acrobatie » ! - métaphorique que l'on pourrait appliquer les traits 2 et 3 de la définition à l'énoncé pris en exemple.
- 10 En fait, l'idée même d'une définition qui ne s'applique qu'en recourant à la « ressemblance de famille » paraît contredire l'ambition d'une caractérisation unitaire de la préposition puisque, au nom du principe selon lequel A et B peuvent relever d'une même classe en n'ayant rien de commun si l'un et l'autre ont un point (qui peut être différent) en commun avec C, on est susceptible de rassembler sous le même chef des emplois ne recevant pas la même identité : soit ainsi A {a, b, c}, B {d, e, f} et C {a, g, d} ; A et C ont {a} en commun, et B et C ont {d} en commun ; A, B, C sont rattachés à une même identité alors que A et B n'ont rien de semblable.
- 11 Au vu de ce que nous venons de présenter, la distinction entre « approche polysémiste » et « approche monosémiste » se révèle insuffisante, car malgré des différences apparentes, il existe un aspect commun entre ces deux approches, c'est qu'elles enregistrent des aspects locaux, sans essayer d'abstraire des principes généraux. Ainsi, les traits de *contre* du type « lutte / hostilité », proposés par P. Dendale, ne représentent pas le fonctionnement de cette préposition mais ce qu'évoquent les énoncés dans certaines de ses réalisations. Le linguiste procède à ses analyses en attribuant une certaine pertinence à ce type de représentation, alors qu'il est fort probable qu'il ne s'agit que d'effets de sens. De même, les analyses de C. Vandeloise ne représentent que certains effets de la réalisation occurrenceielle du fonctionnement d'une préposition - or si son régime est interprété comme entité spatiale, il s'agit déjà d'un résultat contextuel de la réalisation du fonctionnement de cette préposition. Au lieu d'expliquer pourquoi une telle interprétation se produit, ce que fait ce linguiste est de présenter un fait extralinguistique qui pourrait correspondre à la formulation linguistique.

- 12 En témoigne le fait que des dénominations telles que « prépositions spatiales » ou « prépositions temporelles », présupposant la pertinence des effets contextuels du fonctionnement d'une préposition, devancent et empêchent la définition de son identité. Par exemple, une expression comme « préposition temporelle » pour *pendant* cache le fait que son emploi limité au domaine temporel tient à son identité, c'est-à-dire à son fonctionnement qui ne permet pas sa réalisation dans le domaine « non temporel ».
- 13 Examinons dans le même esprit l'étiquette « sens premier », qu'il s'agisse de sens spatial ou non. A partir d'un emploi comme *Je vais à Paris*, on dira que le sens premier de *à* est « le point d'arrivée », ce qui est confondre le « sens » contextuel et le « fonctionnement » d'un terme. En fait, ce « sens premier » doit être compris comme l'effet de la réalisation de *a* dans un certain environnement, puisque l'interprétation serait inverse, indiquant le point de départ, dans *emprunter a quelqu'un* ou *enlever a quelqu'un*. Selon nous, il n'y a pas de raison de privilégier le « sens premier » ni le « sens spatial », il ne s'agit que de cas qui ne représentent qu'un des types de co-textes d'une préposition.

## Notre cadre théorique

- 14 Compte tenu de notre travail antérieur, nous allons partager les positions de J.-J. Franckel et D. Paillard dans ce numéro : nous considérons qu'une préposition est un relateur de deux entités conçues<sup>1</sup>, le « repéré » (X) et le « repère » (Y). Plus précisément, l'emploi d'une préposition est la trace de la mise en relation entre X et Y, et cette relation se réalise par des « supports », à savoir d'une part un ensemble de termes censé avoir un sens (support explicite), et d'autre part le contexte de la production de cet ensemble (support implicite). Une préposition étant un relateur entre X et Y, nous obtenons trois protagonistes indispensables pour le fonctionnement d'une préposition, à savoir X, Y et une préposition, ce qui veut dire que l'identité de cette dernière n'est pas analysable ni représentable sans tenir compte de ces acteurs. On posera donc X (le repéré) *prép.* Y (le repère), qui représente une relation virtuelle. Dans cette relation, X et Y *ne sont pas des termes en tant que tels* mais chacun une entité conçue. Soit l'exemple [1] :
- 15 [1] un sac (...) pommes
- 16 Sans préposition, *un sac* et *pommes* évoquent chacun diverses interprétations dues à l'identité des termes. Si l'on introduit une préposition dans les parenthèses, les deux groupes nominaux (dorénavant, GN) sont conçus d'une manière limitée :
- 17 [2] un sac **de** pommes / 2. un sac **à** pommes
- 18 Dans [1], *un sac* est interprété comme un sac ayant son contenu. L'entité ainsi interprétée par le syntagme *un sac* correspond ici à X (le repéré). Par contre, dans [2], le même syntagme est interprétable comme un type de sac qui n'a pas forcément un contenu. De même avec Y (le repère) : dans 1, *pommes* est représenté comme le contenu réel, qui correspond à Y. En revanche, dans 2, le même terme s'interprète comme une catégorie d'objets à mettre dans le sac, qui correspond à Y. Donc, encore une fois, X ou Y ne représentent pas un terme mais une entité conçue. Dans ces exemples, il est facile d'identifier le terme (ou le syntagme) correspondant soit à X soit à Y. Mais il arrive que cette identification ne soit pas simple - comme le disent J.-J. Franckel et D. Paillard dans leur contribution, l'identification de X pose beaucoup plus de problèmes que celle de Y, Y étant, dans la plupart des cas, exprimé par le terme suivant la préposition : par exemple, *la main* dans *se tenir main dans la main*, *un* dans *examiner les produits un par un*. D'où

l'importance de l'idée que la relation virtuelle *X prép. Y* est réalisée de façons assez variées. D'ailleurs, il arrive aussi que X et Y ne soient pas matérialisés dans l'énoncé comme dans *A terre!* et *On fait avec*, ou encore *pourboire et par terre*, où X et Y existent implicitement dans le contexte, c'est-à-dire dans le support implicite.

- 19 Selon nous, l'identité d'une préposition est le rôle spécifique qu'elle a dans la relation articulant X et Y ; elle est présentée par une Forme Schématique (dorénavant, FS). L'utilisation d'une préposition donnée est *basée sur / manifeste* toujours la même FS. Autrement dit, tous les co-textes<sup>2</sup> d'une préposition donnée sont chacun le résultat de l'encodage de la même FS, et, par conséquent, l'interlocuteur décode ou est censé décoder toujours la même FS dans les co-textes. Ces derniers comprennent toutes les occurrences d'apparition d'une préposition, y compris des emplois plus ou moins « fonctionnels », tels ceux de la préposition *de* dans *finir de travailler, une place de libre, Il est temps de partir, Ce sont des étudiants de la Sorbonne*. Par conséquent, il est supposé que, d'abord, il n'existe pas de co-texte qualifiable comme « exceptionnel » : par exemple, il est vrai qu'un emploi comme *drôle d'histoire* paraît, à première vue, non conforme au fonctionnement de *de* ; mais, selon nous, si l'apparition de ce type de co-texte est permise, c'est parce que celui-ci peut représenter la FS de la préposition *de*. Ensuite, toujours de notre point de vue, la « désémantisation » d'une préposition n'est pas concevable, c'est-à-dire qu'il n'est pas concevable que telle ou telle occurrence d'une préposition « n'ait aucun rôle ». Si *de* apparaît dans un texte comme *Il y a une place de libre*, c'est parce que *de* est nécessaire pour que l'énonciateur exprime ce qu'il veut exprimer : nous posons à titre de principe que les conditions d'apparition de cet énoncé ne sont pas identiques à celles de l'énoncé *Il y a une place libre*.
- 20 Ainsi, chaque préposition a son rôle et apparaît dans / appelle des environnements avec lesquels elle a sa compatibilité. Il est donc normal que, par exemple, les co-textes de la préposition *de* manifestent une différence avec ceux de la préposition *sur*, y compris syntaxique : la FS d'une préposition est inséparable d'avec ses comportements syntaxiques. De même, si *de* a des emplois beaucoup plus variés que d'autres prépositions, c'est aussi la conséquence de son fonctionnement. En ce sens, les classements comme « prépositions incolores » ou « prépositions abstraites » ne représentent que la conséquence tendancielle de l'identité globale des prépositions.
- 21 Soulignons l'importance du contexte et du sens créés, qui sont aussi incontournables que le co-texte pour l'analyse de l'identité d'une préposition. L'énonciation étant conditionnée par des contraintes non seulement formelles mais aussi contextuelles, le sens créé par un énoncé n'est pas séparable de son contexte. Prenons comme exemple les deux expressions *à terre* et *par terre* : certains auraient l'impression qu'elles sont équivalentes, ou qu'il s'agit d'une différence stylistique. Cependant, la fixation du contexte élimine dans la plupart des cas la possibilité d'avoir l'une d'entre elles. Ainsi, en parlant d'une compétition sportive, si l'on veut exprimer que *Jean* a vaincu son adversaire, on dira : *Jean a mis Jacques à terre - par terre* paraîtrait ici bizarre. En revanche, si l'on veut exprimer que *Jean* a renversé son copain à la suite d'une dispute, on dira : *Jean a mis Jacques par terre* - l'expression *à terre* serait, en l'occurrence, étrange. Quand l'énoncé évoque un contexte suffisamment précis, le choix entre les deux expressions est clair : dans *Ce savant m'a critiqué sévèrement au colloque et il a mis mon exposé par terre*, on n'hésiterait même pas entre *par terre* et *à terre*. Et, dans le contexte où l'on se dirige vers la terre depuis la mer, seule l'expression *à terre* (*A terre!*) est possible. D'ailleurs, chacune des deux expressions en question évoque aux natifs des contextes différents de son

apparition, en rappelant aussi les termes avec lesquels elle apparaît : on sait inconsciemment comment les prépositions *à* et *par* peuvent organiser X et Y. Ainsi, le contexte convoqué par un énoncé est une des traces de l'activité de l'encodage et donc un type d'observable comme l'est le co-texte : il n'y a par conséquent pas de raison d'écarter le contexte en disant qu'il n'est pas d'ordre linguistique formel.

- 22 En conclusion, si l'apparition d'un mot donné dans un énoncé est *basée sur / manifeste* toujours la même FS, cela exige d'examiner le maximum d'emplois (tous les types d'effets de sens) d'une préposition concernée pour extraire un principe généralisable à tous, en confrontant constamment l'hypothèse de départ à un autre emploi. L'abstraction que suppose la FS consiste à extraire un type d'interaction entre X et Y et non un aspect commun sur le plan extralinguistique comme le trait « porteur/porté » pour la préposition *sur* chez les « spatialistes » ou le concept d' « intériorité » pour *dans* chez d'autres (Victorri 1999).

## Le cas de dans

- 23 Nous proposons d'abord notre hypothèse de FS pour *dans*, dont nous commenterons ensuite quelques illustrations :
- 24 La relation *X dans Y* est fondée sur la présupposition d'une frontière entre Y et Y' relativement à X. Dans cette relation, Y repère X de telle sorte que la représentation de X est déterminée par Y, Y dont le statut ne se définit, relativement à X, que compte tenu de sa frontière partagée avec Y' (autres que Y)<sup>3</sup>.
- 25 Dans les exemples qui suivent, GNy représente le groupe nominal correspondant à Y. S est l'entité concernée par / dans X.
- 26 [3] Patrick a *dans les 30 ans*.
- 27 Ici, *Patrick a* s'interprète implicitement comme « Patrick a un âge » (X). L'énoncé s'interprète comme *Patrick a environ 30 ans, un peu moins de 30 ans ou un peu plus de 30 ans*. Ne sachant pas exactement « l'âge de Patrick » (S), l'énonciateur essaye de le caractériser par une zone d'âge. Une personne ayant forcément un âge, le locuteur part de la présupposition que « l'âge de Patrick » (S) appartient de toute façon à une zone (donc munie d'une frontière) quelconque. Autrement dit, le locuteur part de la présupposition de la repérabilité de X par une zone, dont les deux extrémités côtoient d'autres zones sur l'échelle des nombres. La zone d'âge qui a permis de repérer X est représentée par le syntagme *les 30 ans* (Y), qui désigne toutes les occurrences d'âge représentables comme *environ 30 ans*<sup>4</sup>. L'énoncé vise à exprimer que « l'âge de Patrick » (S) se trouve à l'intérieur de la limite de la zone Y<sup>5</sup>, mais pas « au-delà de cette zone » (Y'), qui n'a plus les mêmes caractéristiques. Ainsi, la validation de Y comme repère de X ne s'effectue qu'à la suite de la prise de conscience de la frontière entre Y et Y', plus précisément, de la limite de Y par rapport à Y'.
- 28 [4] Mon mari est *dans le tourisme*.
- 29 Il s'agit d'un cas où le régime de *par* est considéré comme entité sous-catégorisée. Dans (4), *a priori*, l'énonciateur part de la présupposition que *mon mari* (S) travaille, donc possède un métier. Un métier appartenant forcément à un des domaines professionnels, il est présupposé aussi que « *mon mari* (S) (en tant que travailleur) appartient » (X) à un des domaines professionnels. Ainsi, *le tourisme* (Y), fait partie des repères présupposés à X.

Dans ce type d'exemple, il est important que Y soit une entité sous-catégorisée, ce qui a pour conséquence qu'il doit tenir compte d'autres domaines (Y'), tout en étant qualitativement distinct de ceux-ci. Ainsi, Y et Y' se trouvent liés par une frontière. Si l'on revient au fait que Y est un des repères présupposés relativement à X, nous pouvons dire, puisque Y est lié à Y' par une frontière, que cette frontière entre Y et Y' est présupposée relativement à X. La frontière entre Y et Y' doit être expliquée plus en détail : il est caractéristique que l'énoncé (4) ne dit pas si *mon mari* est un guide, ou bien le comptable d'une agence de voyage par exemple, mais en tout cas on sait qu'il se trouve à l'intérieur de la limite du domaine caractérisé comme *le tourisme* (Y). Au-delà de cette limite, donc de la frontière, S (*mon mari*) se trouverait dans un autre domaine possédant d'autres caractéristiques. Ainsi, ce qui est important n'est pas simplement la limite de Y mais la présence de Y', par rapport auquel la limite de Y se définit.

- 30 Dans ce type d'emploi de *dans*, nous pouvons classer des exemples comme : *Ce violon a des timbres durs dans les aigus* ; *Entrer dans une université américaine* ; *Parler dans un italien impeccable* ; *Dans la France d'aujourd'hui, (..)* ; *Venez dans la matinée* ; *Il y a beaucoup de vaches dans le Doubs*.
- 31 Il serait possible d'établir une analogie entre ces énoncés et *Jean est dans l'église*. Contrairement au cas de *Jean est à l'église*, avec *dans*, « l'église » (Y) ne représente qu'une entité spatiale : il s'agit de préciser l'entité spatiale au sein de laquelle *Jean* (S) manifeste son être physique. *Jean* étant une entité physique, il est présupposé que « Jean se trouve quelque part (physiquement) » (X), à savoir dans une des entités spatiales (Y ou Y') parmi d'autres. « L'église interprété comme entité spatiale » (Y) est donc une des entités présupposées pour l'appartenance physique de S (*Jean*). Etant une entité spatiale, Y est inséparable d'avec Y' (d'autres entités spatiales que Y) par une frontière. Dans le cas où GN<sub>y</sub> représente une entité spécifique dans l'exemple en question, les frontières entre Y et Y' sont interprétables comme la distinction établie entre les entités Y et Y' par des caractéristiques existentielles. En revanche, dans le cas où GN<sub>y</sub> peut représenter une entité générique comme *dans la rue*, *dans l'herbe*, la frontière entre Y et Y' se fonde sur la différence entre les notions.
- 32 [5] Dis, tu crois qu'on est *dans la bonne direction* ?
- 33 Dans cet exemple, il est caractéristique que l'adjectif *bonne* rappelle sa corrélation oppositive avec *mauvaise*. L'énoncé [5] exprime que le locuteur n'est pas sûr que *on* (S) soit dans une bonne direction, ou qu'il envisage la possibilité d'être dans une mauvaise direction, et qu'il procède à une vérification. Ainsi, dans l'énoncé [5], *on est dans « la bonne direction »* (Y) n'est conçu que compte tenu de l'éventualité que *on* soit dans « la mauvaise direction » (Y'). Autrement dit, l'énoncé [5] est basé sur la présupposition de la mise en relation entre Y et Y' relativement à l'identification de la situation où « se trouve S (on) » (X). En général, le syntagme prépositionnel *dans la bonne direction* apparaît dans un contexte où la bonne direction est prise en compte par rapport à la mauvaise direction. C'est pour cela que ce syntagme prépositionnel apparaît avec des expressions soit interrogatives comme dans [5], soit négatives, etc. mais beaucoup moins souvent sous la forme d'une simple affirmation ( ? *On est dans la bonne direction*) à moins que le contexte mette en contraste les deux directions « bonne » et « mauvaise ».
- 34 Nous pouvons analyser de la même façon *Oui, oui, c'est dans ce sens-là que j'entends sa remarque*, dans la mesure où le locuteur prend en compte le contraste entre deux repères qualitativement distincts. X serait « entendre sa remarque dans un des sens distincts ». Cet



énoncé implique que le locuteur tient compte de la potentialité que *sa remarque* aurait été repérée par « un autre sens » (Y') que « *ce sens* » (Y). Ici, il est caractéristique que la forme manifestée est *c'est... que...*, qui choisit une possibilité parmi plusieurs. En revanche, le syntagme *en ce sens* a tendance à exprimer une explicitation liée souvent à un mouvement déductif<sup>6</sup>.

- 35 [6] 1. Mets la monnaie *dans ta poche*.  
2. Prends la monnaie *dans ta poche*.
- 36 Le procès (*mettre* ou *prendre la monnaie*), en soi, implique « le déplacement de *la monnaie* entre deux endroits » (X) : le procès par lui-même exprime la présupposition d'une frontière entre ces deux endroits. Avec *dans*, le déplacement de *la monnaie* entre *ta poche* (Y) et « un autre endroit (respectivement, « la position initiale » et « l'extérieur de *ta poche* ») (Y') est interprété, comme celui entre « espace muni d'une frontière dans son intégrité et incluant la monnaie physiquement » et « espace extérieur, n'incluant pas *la monnaie* physiquement », quel que soit l'ordre. Ainsi, Y est conçu comme entité possédant une extension physique limitée. Cette limite n'est concevable qu'en tenant en compte de son extérieur, Y' relativement à X. Si le déplacement de S évoque le franchissement de la frontière entre Y et Y', cela est dû, vraisemblablement, à cette limite de l'extension physique de Y'. La différence est plus ou moins nette quand on compare avec l'exemple *Sors la monnaie de ta poche* : ici, *ta poche* est plutôt conçu comme point de départ. Son extension physique comme incluant *la monnaie* n'est pas clairement évoquée. Le franchissement de la frontière entre *ta poche* et son extérieur n'est pas non plus nettement conçu.
- 37 Nous pouvons établir une analogie entre l'exemple [6.1] et *Ce que vous dites va dans mon sens*. Ce dernier énoncé tient compte de l'éventualité que l'entité « *ce que vous dites* » (S) soit conçue comme étant à l'extérieur (Y') de *mon sens* (Y). X serait « passer entre deux domaines ».
- 38 [7] J'arrive *dans 10 minutes*.
- 39 X est le procès *arriver*, qui présuppose deux états distincts, à savoir « non arrivé » et « arrivé ». S correspond au locuteur lui-même. L'énoncé [7] exprime que « l'énonciateur entend arriver après un intervalle qui commence au moment de l'énonciation » (la visée de l'énonciation). Donc, relativement à S, la frontière entre deux stades distincts « pas encore arrivé » et « arrivé » est préétablie. Il est caractéristique que le passage à la réalisation de la visée tient compte du moment de l'énonciation. Le moment de l'énonciation concerne forcément la situation de l'énonciation. Dans l'énoncé [7], la situation est reconnue, par les interlocuteurs, comme « situation dans laquelle le locuteur n'est pas encore arrivé et où il vise à arriver ». Cette situation dure tout au long de l'intervalle représenté par le régime de *dans*, qui est ici *10 minutes*. Ainsi, la situation de l'énonciation caractérise la nature de l'intervalle comme « l'intervalle de 10 minutes au cours duquel la visée est en cours de réalisation » (Y). La sortie de cet intervalle se définit comme Y', « le moment de la réalisation de la visée ». Y et Y' sont ainsi deux entités qualitativement distinctes mais inséparables relativement à la visée de l'énonciation. Dans l'énoncé *J'arrive dans 10 minutes*, S (le locuteur lui-même) se trouvant au sein de Y est qualifiable comme « pas encore arrivé », qualification qui tient compte du passage de S vers Y, pour être qualifiable comme « arrivé ».
- 40 [8] Julie est *dans son sixième mois de grossesse*.

- 41 Cet exemple a un aspect commun avec l'exemple précédent en ce qu'il s'agit d'un état en cours par rapport à la visée. L'énonciateur vise à préciser à quelle étape de sa grossesse se trouve Julie, sachant qu'elle est dans un état visant l'accouchement. Ici, S est *Julie*. Compte tenu de la visée de l'énonciation, l'énoncé [8] part de la présupposition que « S se trouve » (X) dans une période possédant une limite, limite qui n'est conçue que compte tenu de la visée. Autrement dit, l'énonciation est basée sur la frontière entre deux stades. Ces deux stades se définissent respectivement comme le stade de « grossesse », qui est ici exprimé par « *son sixième mois de grossesse* » (Y), et le stade de l'« accouchement » (Y'), qui est implicite dans l'énoncé. S (*Julie*) visant Y', l'énoncé qui exprime l'appartenance de S au sein de Y tient compte du passage potentiel de S vers Y'.
- 42 Nous avons des expressions comme *Mon fils est en sixième*, qui sont comparables à l'exemple [8] dans la mesure où le régime de la préposition représente une étape. Cependant, il est très étrange de dire ?? *Mon fils est dans (la) sixième*. C'est parce que, contrairement à l'exemple [8], avec cette expression, l'étape exprimée par le régime n'est pas forcément conçue comme stade d'attente d'une réalisation quelconque.
- 43 [9] 1. Louis persiste *dans sa candidature*.  
2. Louis vit *dans la misère*.  
3. Louis est *dans son tort*.
- 44 La caractéristique de ces exemples consiste à exprimer que « *Louis se trouve dans une situation non attendue* ». Cela signifie que ces énoncés partent de la présupposition de la frontière entre deux états qualitativement distincts relativement à *Louis* (S), à savoir « une situation non attendue » (Y), qui correspond à ce qui est exprimé par le régime de *dans*, et « la situation attendue » (Y'), qui est implicite dans l'énoncé. Par le fait que Y' représente « la situation attendue » par rapport à S, l'énoncé qui exprime l'appartenance de S au sein de Y rappelle l'appartenance souhaitée de S au sein de Y'. Par conséquent, comme dans le dernier cas, X repéré par Y tient compte de la potentialité du passage de X vers Y'. Explicitons exemple par exemple : dans (1), le procès *persister* impliquant un certain dépassement, on se rend compte que *Louis* « continue à afficher » (X) sa candidature, alors qu'il est censé « y renoncer » (Y'). De même, l'énoncé (2) exprime implicitement que « *Louis ne vit* » (X) pas dans une « situation qu'on évoque habituellement » (Y') comme « situation de vie ». Enfin, (3) dit que « *Louis se trouve* » (X) en défaut. Si l'état exprimé dans l'énoncé est conçu comme « non attendu », c'est parce qu'il se réfère à l'état « attendu », autrement dit, à « l'état de référence » (Y').
- 45 [10] *Dans sa fuite*, Vincent a perdu son portefeuille.
- 46 Commençons par noter que l'on peut interpréter la partie *Dans sa fuite* comme « au cours de sa fuite » : on comprend que *son portefeuille* (S), qui n'était pas perdu quand *Vincent* se trouvait dans « situation initiale » (Y'), est perdu alors que *Vincent* fuyait (Y). Ainsi, le passage entre deux états opposés de S, à savoir « non perdu » et « perdu », est dû au passage entre deux situations Y et Y'. Ainsi, l'appartenance de S au sein de Y (le fait que *son portefeuille* se soit trouvé perdu au cours de *sa fuite*) est lié, grâce à la frontière entre Y et Y', à l'appartenance initiale de S au sein de Y' (le fait que *son portefeuille* était encore possédé par *Vincent*). Ce passage entre Y' et Y relativement à S concerne parallèlement X (*Vincent a perdu son portefeuille*). Nous pouvons expliquer de la même façon des expressions comme : *Dans sa colère, il a insulté la police* ; *Son père est mort dans un accident*.
- 47 [11] Ne mords pas *dans ton stylo*.

48 L'énoncé (11) exprime que la personne en question effectue une activité (« mordre (quelque chose)») inappropriée, en s'inscrivant en partie corporellement dans le domaine d'une autre entité. Donc, l'énoncé part de la présupposition d'une frontière qualitative entre *ton stylo* (Y) et « la personne qui le mord » (S). L'énonciateur demande implicitement à cette personne de quitter le domaine « stylo » dans lequel son corps (donc S) se trouve momentanément alors que celui-ci devrait s'inscrire en « dehors du domaine *ton stylo* » (Y') pour maintenir la distinction complète entre elle et ce domaine. Le procès « mordre (quelque chose) » implique en soi qu'une entité « entre dans le domaine d'une autre entité » (X) donc une frontière entre deux entités : il possède un aspect perfectif en évoquant le passage entre deux états, à savoir « l'état dans lequel les deux entités restent distinctes » et « l'état de leur rencontre ». Cependant, contrairement à *mordre quelqu'un*, avec l'expression *mordre dans quelque chose*, la rencontre des deux entités tient compte du retour à leur séparation. Dans l'énoncé [11], « l'état de la rencontre entre Y et S » (=l'appartenance de S au sein de Y) étant conçu comme inapproprié, cette rencontre vise « l'état dans lequel les deux entités restent distinctes » (=l'appartenance de S au sein de Y', l'extérieur de *ton stylo*). Cette altérité potentielle entre Y et Y' relativement à S est valable pour X aussi car le déplacement de S entre Y et Y' est exprimé par X. Nous classons dans ce type d'emploi les expressions comme *boire du thé dans un bol*, *manger dans l'assiette*, *se tenir main dans la main*, *l'un dans l'autre*.

## Conclusion

- 49 La Forme Schématique constitue l'identité en langue de la préposition, elle programme et transcende l'ensemble des emplois observables en discours : elle ne peut donc être assimilée à un éventail d'acceptions (fussent-elles reliées entre elles) - comme le revendique l'approche « polysémiste » -, ni à un sens prototypique (ou premier) avec lequel les autres emplois entretiendraient une « ressemblance de famille » : nous avons vu que cette démarche revient à attribuer des identités différentes (sans point commun) à certaines occurrences de la même unité, ce qui contredit le principe même de « l'unité ». Par rapport à d'autres approches « monosémistes » (cf., à propos de *dans*, la contribution de C. Vaguer à *Modèles Linguistiques* 53), la Forme Schématique décrit le processus dynamique selon lequel la préposition interagit avec son co-texte pour créer un sens, l'objectif des autres démarches « monosémistes » étant plutôt de rassembler les points communs sous-jacents à l'ensemble des emplois observables selon un noyau statique (« l'intériorité » pour certains, « la coïncidence » pour d'autres, en ce qui concerne *dans*).
- 50 On pourrait croire que l'activité d'abstraction que suppose l'élaboration de la Forme Schématique relève d'un raisonnement essentiellement sémantique aux dépens d'une observation systématique des formes selon leurs possibilités syntaxiques et distributionnelles (cf., dans ce même numéro, B. Hamma à propos de *par* ou I. Khammari à propos de *en*). Précisons que, pour nous, l'élaboration de la Forme Schématique s'effectue à partir des traces de l'activité de l'encodage dont font partie les observables de la variation phrastique (y compris syntaxique). Un autre article serait nécessaire pour problématiser clairement cette question.

---

## NOTES

1. Contrairement aux deux linguistes que nous venons de citer, nous utilisons le terme « entité ».
  2. Nous entendons par « co-texte d'une préposition donnée » l'ensemble d'unités dans lequel une préposition manifeste son rôle.
  3. S. Aoki (2002 : 79) énonce l'idée selon laquelle « avec dans, l'intérieur (non seulement d'ordre spatial) se construit en tenant compte de sa limite ou de la frontière », ce qui suggère l'altérité entre Y et une autre entité.
  4. C. Vaguer (2003 : 140) : « (...) les, en tant qu'article défini, présuppose connu cet ensemble de valeurs ».
  5. C. Vaguer (2003 : 153) : « Sémantiquement, elle [la préposition dans] donne à interpréter le GN qui la suit comme dénotant un ensemble à l'intérieur duquel doit être prélevée la valeur recherchée ».
  6. Il n'est a priori pas impossible de dire : Oui, oui, c'est en ce sens-là que... mais nous insistons sur la tendance différentielle.
- 

## RÉSUMÉS

Yukiyo Homma, après l'examen critique de cadres théoriques ayant produit des travaux sur les prépositions : l'approche dite « polysémiste » de Dendale, l'approche « fonctionnelle » de Vandeloise, présente celui qui est adopté ici : la théorie culiolienne, dont la pertinence est illustrée par le traitement de *dans*. Selon cette optique, cette préposition établit une relation entre son sujet et son complément telle que la représentation du sujet est déterminée par le complément (lequel s'oppose à toutes les autres possibilités à cette place).

## AUTEUR

**YUKIYO HOMMA**

Université Paris X-Nanterre et CNRS-UMR7114 (MoDyCo)